

MASTER

Mention : Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse des problématiques psychiques du sujet mobilisées dans une approche individuelle et/ou groupale, familiale, institutionnelle et/ou dans une approche des pratiques professionnelles. 2. Élaboration d'un diagnostic psychopathologique et/ou psychodynamique en termes d'organisation et de fonctionnement psychiques 3. Pratique de l'entretien clinique dans des visées et des contextes professionnels variés 4. Pratique du bilan psychologique à l'appui d'outils et méthodologies propres au psychologue clinicien (tests psychométriques d'aptitudes, de niveau intellectuel et de fonctionnement cognitif, tests de personnalité, techniques projectives) dans ses différents aspects (conception / choix des outils / réalisation / interprétation / restitution). 5. Rédaction et communication de 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>documents de restitution des interventions et investigations cliniques adaptées au patient, à ses proches si nécessaire, et aux collègues.</p> <p>6. Élaboration et mise en œuvre de dispositifs individuels et collectifs à visée psychothérapeutique, d'évaluation, de soutien, notamment dans les champs de la santé, de l'éducation, du médico-social, du judiciaire...</p> <p>7. Interventions auprès des professionnels dans les champs médico-socio-éducatif, judiciaire, santé, etc. (soutien, analyse des pratiques, supervision, formation, expertise...).</p> <p>8. Élaboration et mise en œuvre d'activités de recherche et réalisations de productions scientifiques (rapports, communications, publications) en psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique.</p>	<p>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité</p> <p>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale</p> <p>- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles</p> <p><u>Compétences spécifiques</u></p> <p>- Maîtriser la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité.</p> <p>- Référer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain.</p> <p>- Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.</p> <p>- Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité.</p> <p>- Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse.</p> <p>- Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés.</p> <p>- Repérer les souffrances psychiques, les psychopathologies dans les champs individuels, groupaux, familiaux, institutionnels ainsi que les incidences des diversités et spécificités culturelles.</p> <p>- Identifier la dynamique subjective des symptômes : leurs déterminations inconscientes, leurs rôles dans le conflit psychique, leurs fonctions singulières et leurs caractéristiques différentielles selon l'organisation du fonctionnement psychique.</p> <p>- Discerner les états de souffrance bruyants ou masqués, légers ou sévères, ponctuels ou chroniques.</p> <p>- Appréhender les modalités de fonctionnement psychique en adossant la réflexion à une perspective psychanalytique qui intègre la prise en compte de la complexité des processus et conflits psychiques et des dynamiques transférentielles engagées dans les rencontres cliniques.</p> <p>- Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques.</p>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...). - Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies. - Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement. - Rédiger et communiquer les conclusions du bilan psychologique au patient, aux proches si nécessaire, et aux collègues en problématisant avec tact, clarté et prudence les données cliniques et psychométriques et psychodynamiques susceptibles d'être sources d'appréhension, de stigmatisation, de résistance, de souci de performance idéalisé, etc. - Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...). - Faire des indications de traitements psychothérapeutiques pertinents pour des patients présentant des souffrances psychiques en lien avec des troubles psychiatriques, des troubles somatiques, des conduites addictives, des situations traumatiques, des situations de précarité sociale, un contexte d'expertise judiciaire, de souffrance au travail ou d'échec scolaire, etc. - Soutenir les enjeux psychiques complexes et inconscients qui ne peuvent pas faire l'objet d'une évaluation ou d'un soins psychique préétabli. - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations. - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation. - Distinguer son implication dans la compréhension d'autrui et dans la manière dont les interventions sont conçues et menées, par exemple en se situant dans une démarche de formation personnelle. - Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues). - Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques. - Élaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...). - Mettre en œuvre des dispositifs psychothérapeutiques et de soins individuels et/ou groupaux (psychothérapie, psychodrame, médiations thérapeutiques, groupes de parole, etc.), de soutien et d'accompagnement psychologique, de 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p>prévention, intégrant une compréhension psychodynamique du fonctionnement psychique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant. - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations. - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation. - Distinguer son implication dans la compréhension d'autrui et dans la manière dont les interventions sont conçues et menées, par exemple en se situant dans une démarche de formation personnelle. - Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues). - Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques. - S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge. - Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement. - Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles. - Appréhender l'environnement juridique qui régleme le monde du travail. - Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés). - Collaborer avec d'autres professionnels en apportant une compréhension des enjeux psychiques, notamment inconscients, des sujets et des situations dans leur singularité et leur complexité : implication institutionnelle et clinique, animation de la réflexion d'équipe, supervision, intervention en situation de crise, participation aux réflexions diagnostiques et thérapeutiques, analyse des pratiques, travail collaboratif interdisciplinaire, travail de liaison afin de toujours œuvrer pour soutenir la prise en compte du sujet dans sa singularité, sa complexité et son unicité. - Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place. 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice...). - Contribuer au projet institutionnel (de service, d'établissement...), en soutenant la réflexion sur les implications cliniques des politiques et des discours qui le contextualisent. - Participer à la formation des professionnels de terrain. - Identifier les grandes étapes d'une recherche scientifique en psychologie. - Réaliser une revue de la littérature scientifique. - Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données. - Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrit) selon les normes de la discipline (APA). - Collecter des données dans le cadre d'une recherche. - Élaborer, mettre en place et réaliser des recherches de psychologie clinique et de psychopathologie psychanalytique en lien avec des questions émanant des terrains de pratique clinique. - Participer à une recherche clinique en réel partenariat avec des collègues ayant une autre formation dans une perspective interdisciplinaire. - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines. - Actualiser ses connaissances et s'ouvrir au dialogue avec d'autres disciplines. - Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications). <p>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</p>	